



EXECUTIVE DOCTORATE

GOUVERNANCE, DROIT & SCIENCES POLITIQUES

Obtenez le titre de **Docteur (Dr.)**
en Gouvernance, Droit & Sciences Politiques
de **Eklor-ed**

EXECUTIVE DOCTORATE

Gouvernance, Droit et Sciences Politiques

Le droit et les sciences politiques s'exercent dans des environnements d'une complexité croissante — normative, institutionnelle, géopolitique — que les formations classiques ne permettent pas de saisir dans leur épaisseur réelle. Ce programme repose sur un pari intellectuel précis : donner aux professionnels les outils pour soumettre leur expérience du réel à l'exigence de la méthode scientifique.

L'Executive Doctorate en Gouvernance, Droit et Sciences Politiques n'est ni une formation continue, ni un diplôme honorifique. C'est un programme doctoral à part entière, conçu pour des praticiens qui ne se satisfont plus de savoir faire — et qui veulent comprendre pourquoi, comment et à quelles conditions leur action produit des effets durables sur les institutions et sur le droit.

Une formation pensée pour les grands décideurs

La valorisation de l'expertise professionnelle comme contribution doctrinale : le programme permet aux praticiens du droit de transformer leur expérience en production scientifique participant à l'évolution du droit positif et à la réflexion juridique contemporaine.

EXECUTIVE DOCTORATE

La plupart des formations executives s'adressent à des gestionnaires. Ce programme s'adresse à des acteurs du droit et du politique – ceux dont le travail quotidien consiste à interpréter des normes, à arbitrer des conflits institutionnels, à produire ou analyser des politiques publiques.

Il occupe un espace que peu d'offres ont su construire : celui d'une formation doctorante qui prend au sérieux l'expérience professionnelle comme matière première de la recherche, sans pour autant renoncer aux exigences épistémologiques qui définissent le travail scientifique.



Ce programme s'adresse à des professionnels confirmés du droit et des sciences politiques, engagés dans des fonctions à responsabilité.



Nos Engagements

- La rigueur méthodologique au service de la pratique : chaque participant développe une recherche originale ancrée dans sa propre expérience professionnelle, conduite selon les standards de la recherche en sciences sociales.
- La complexité comme objet d'étude, non comme obstacle : le programme forme à penser les systèmes juridiques et politiques dans leur dynamique réelle – leurs contradictions, leurs zones d'indétermination, leurs mutations.
- L'exigence académique compatible avec l'exercice professionnel : le format hybride et modulaire permet de mener de front une carrière de haut niveau et un travail doctoral sérieux.

Notre cible

- Avocats, magistrats, notaires et juristes d'entreprise confrontés à la complexité des ordres juridiques nationaux et transnationaux.
- Hauts fonctionnaires, directeurs d'administration et responsables de politiques publiques souhaitant formaliser et approfondir leur compréhension des dynamiques institutionnelles.
- Diplomates et responsables des relations internationales travaillant sur les mutations du droit international et les reconfigurations géopolitiques.
- Chercheurs, consultants et conseillers politiques exerçant à l'interface entre savoir et décision.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme ne s'organise pas autour de séminaires thématiques à contenu disciplinaire. Il repose sur six axes entièrement consacrés à la méthodologie de la recherche en droit et en sciences politiques. L'objectif est de doter chaque participant – qu'il soit juriste ou politiste – d'un répertoire complet d'outils pour conduire une enquête empirique rigoureuse sur les objets qui sont les siens.

Axe 1

Épistémologie et construction de l'objet de recherche

Comment un praticien du droit ou du politique devient-il chercheur ? Cet axe pose les fondements de la démarche scientifique : qu'est-ce qu'une question de recherche ? Comment passe-t-on d'un problème professionnel à un objet d'étude scientifiquement délimité ? Il confronte les participants aux grandes postures épistémologiques – positivisme, constructivisme, réalisme critique – et à leurs implications concrètes sur la conduite de la recherche en sciences sociales.

Le terrain est la matière première du juriste et du politiste empiriques. Cet axe forme aux méthodes de collecte de données qualitatives dans des environnements institutionnels et juridiques : entretiens semi-directifs avec des acteurs du droit et du politique, observation de dispositifs institutionnels (audiences, commissions, négociations), accès aux archives administratives et judiciaires.

Axe 2

Méthodes qualitatives I – Entretien, observation et accès au terrain

Axe 3

Méthodes qualitatives II – Analyse de discours, de textes et de documents

Les documents – textes législatifs, décisions de justice, rapports officiels, programmes politiques, traités internationaux – sont les archives naturelles du juriste et du politiste. Cet axe forme à leur traitement scientifique : analyse de contenu, analyse de discours, analyse documentaire. Il introduit également aux outils d'analyse textuelle assistée par ordinateur (logiciels de codage qualitatif), permettant de travailler sur des corpus de grande taille.

“

Inscrit dans une logique de formation exécutive, ce cursus allie l'exigence scientifique des études doctorales à une approche pragmatique et contextuelle des grands enjeux de gouvernance, de légalité, et de transformation politique.

Gouvernance, Droit et Sciences Politiques

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme ne s'organise pas autour de séminaires thématiques à contenu disciplinaire. Il repose sur six axes entièrement consacrés à la méthodologie de la recherche en droit et en sciences politiques. L'objectif est de doter chaque participant – qu'il soit juriste ou politiste – d'un répertoire complet d'outils pour conduire une enquête empirique rigoureuse sur les objets qui sont les siens.

Axe 4

**Méthodes
quantitatives –
Données,
indicateurs et
statistiques**

Le recours aux données chiffrées est en forte expansion dans la recherche en droit et en sciences politiques. Cet axe ne vise pas à former des statisticiens, mais à doter les participants d'une littératie quantitative opérationnelle : comprendre comment sont produites les données (bases de données, indicateurs de gouvernance, données électorales, sondages), savoir lire et interpréter des résultats statistiques, et être en mesure de mobiliser des données pour étayer ou contester un argument.

La comparaison est au cœur du travail du juriste et du politiste : comparer des systèmes juridiques, des trajectoires institutionnelles, des politiques publiques à travers des contextes différents. Cet axe forme à la logique de la méthode comparative – ses présupposés, ses pièges et ses apports – ainsi qu'à la construction de l'étude de cas comme dispositif de recherche à part entière. Il distingue les différentes logiques de la comparaison.

Axe 5

**Méthode
comparative et
étude de cas**

Axe 6

**Écriture
scientifique,
argumentation et
valorisation de la
recherche**

Produire une recherche rigoureuse ne suffit pas : encore faut-il savoir l'écrire, la défendre et la faire reconnaître. Cet axe est entièrement consacré aux exigences formelles et rhétoriques du travail doctoral en droit et en sciences politiques : structure de la thèse professionnelle, normes de citation et de référencement, logique de l'argumentation académique, préparation à la soutenance. Il aborde également les voies de valorisation de la recherche.

“

Ce programme constitue un espace d'excellence dédié à la réflexion stratégique et à la prise de décision éclairée. Il permet aux participants de consolider leurs capacités d'analyse, d'anticipation et de pilotage dans des environnements complexes.

Gouvernance, Droit et Sciences Politiques

LE TRAVAIL DOCTORAL

Le cœur du programme est la thèse professionnelle : un travail de recherche original, conduit sur l'ensemble du cursus, portant sur un objet issu de l'expérience professionnelle du participant et traité avec la rigueur méthodologique attendue d'une production académique de haut niveau.

Ce n'est pas un rapport d'activité, ni un mémoire de formation continue. C'est une contribution à la connaissance, sur une problématique de droit, de gouvernance ou de politique publique, qui doit être défendable devant un jury académique et susceptible d'être valorisée dans des cercles scientifiques.

Chaque participant bénéficie d'un encadrement doctoral individualisé et d'un accompagnement méthodologique tout au long du programme.



Diplôme délivré : Docteur (Dr.) en Gouvernance, Droit et Sciences Politiques – Groupe Eklora, en partenariat avec le Global Management Institute

Format et modalités pratiques

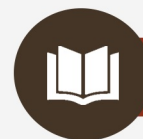
Le programme est conçu pour être compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle à plein temps.



Pré-requis : un Bac+5



Durée : 2 à 3 ans



Format: 100% en ligne

Langue : français (options de rédaction des thèses en Français, Arabe, ou Anglais)

GROUPE EKLORE - ED & GLOBAL MANAGEMENT INSTITUTE

L'Executive Doctorate en Gouvernance, Droit et Sciences Politiques est porté par deux institutions dont le partenariat constitue, en Afrique, une référence établie dans le domaine de la formation doctorale executive.

+700

Doctorants-Managers
formés

+10

Capitales
africaines

3

Accréditations
internationales

Une expérience doctorale éprouvée

Le Global Management Institute (GMI) et le groupe Eklore-ed ont construit, l'un des écosystèmes de formation doctorale executive les plus étendus du continent africain. Leurs programmes de Doctorate in Business Administration (DBA) ont permis à ce jour à plus de 700 doctorants-managers – cadres dirigeants, hauts fonctionnaires, responsables publics et entrepreneurs – de conduire et de soutenir des travaux de recherche de haut niveau tout en poursuivant leur activité professionnelle.

Une présence africaine ancrée

Implantés dans plus de dix capitales africaines – Casablanca, Dakar, Abidjan, Conakry, Lomé, Porto-Novo, Niamey, Kinshasa, Nouakchott, ainsi qu'à Dubaï – GMI et Eklore ont développé une connaissance fine des contextes institutionnels, juridiques et politiques dans lesquels évoluent leurs participants. Cette présence géographique se traduit par une capacité à former des cohortes plurinationales, à organiser des séminaires en présentiel sur plusieurs sites, et à ancrer les travaux de recherche dans des réalités locales.

Des accréditations internationales garantie de qualité

Eklore School of Management est accréditée par trois organismes internationaux d'évaluation de l'enseignement supérieur : la Conférence des Grandes Écoles, l'EFMD Global Network et l'AACSB. Ces accréditations attestent de la conformité des processus pédagogiques, de l'encadrement académique et des exigences de recherche aux standards reconnus à l'échelle mondiale

Une extension naturelle Vers le droit et les sciences politiques

L'Executive Doctorate en Gouvernance, Droit et Sciences Politiques s'inscrit dans la continuité directe de cette trajectoire. Il applique à un nouveau champ disciplinaire le même modèle qui a fait la preuve de sa pertinence dans le management : une formation doctorale rigoureuse, pensée pour des professionnels qui souhaitent transformer leur expérience en connaissance



Contact Info



+212 666-330733
+212 662-626219



contact@globalmanagementinstitute.com
www.gmi-institute.com



Centre d'affaires Borj Menara 2, Bloc B, Boulevard Abdelkarim Elkhattabi,
Marrakech, Maroc